GUIDE UTILISATEUR

FR Écritures de Paie

Écritures de paie depuis Silae, PayFit ou un cabinet de paie

Français

Odoo 18 · 19 · 20 · support@pokutsoft.com · pokutsoft.com

Sommaire

1. Présentation
2. Fonctionnalités
3. Installation
4. Mode opératoire
5. Rôles et droits
6. Questions fréquentes
7. Assistance

1. Présentation

FR Écritures de Paie importe l'export comptable de Silae, PayFit ou d'un cabinet de paie, l'affecte aux comptes et aux sections analytiques, contrôle l'équilibre et crée l'écriture de paie en brouillon.

Ce module prépare et contrôle les données ; il ne transmet rien à une administration.

2. Fonctionnalités

- Modèles Silae, PayFit et cabinet de paie, CSV ou XLSX
- Correspondance des rubriques avec les comptes
- Ventilation analytique par section
- Contrôle d'équilibre et synthèse par classe PCG
- Écriture en brouillon, validation par vous

3. Installation

Ouvrez Applications, recherchez « FR Écritures de Paie » (nom technique fr_ecritures_paie_journal_bridge) et installez le module. Modules requis : account, analytic, mail. Disponible pour Odoo 18.0, 19.0 et 20.0, Community et Enterprise.

4. Mode opératoire

1. Configuration > Modèles d'import : ouvrez le modèle de votre prestataire, indiquez le journal de paie et vérifiez colonnes, séparateur et virgule décimale.

2. Associez les rubriques qui ne sont pas des comptes ; une ventilation analytique peut être fixée par rubrique.

3. Importer un fichier : société, modèle, date et libellé de période, fichier CSV ou XLSX.

4. Dans le lot, contrôlez lignes, totaux et l'onglet de contrôle PCG ; le contrôle d'équilibre refuse un compte non résolu ou un écart.

5. Générer l'écriture crée une écriture brouillon ; validez-la en comptabilité.

5. Rôles et droits

Utilisateurs avec droits de facturation.

6. Questions fréquentes

Une ligne n'a pas de compte.

Ajoutez la correspondance de la rubrique et importez à nouveau.

Le module calcule-t-il la paie ?

Non, et il ne dépose pas la DSN.

7. Assistance

Nous répondons à vos questions à support@pokutsoft.com.